

Semaine Européenne
de Réduction des Déchets **p3**

Expérimentation
collecte des rembourrés **p3**

Collecte des encombrants **p4**

Autorisation d'Intervention
à Proximité des Réseaux **p4**

Office de Tourisme
Intercommunal **p5**

Taxe de séjour **p6**

Communiqué
de la gendarmerie **p7**

Zoom sur une entreprise
locale **p8**

Les nouvelles activités **p9**

Référénts gendarmerie **p9**

Le Relais Assistants Maternels
de la Haute Vallée
de la Moselle **p10**

Maison de Services Au Public... **p11**

Agenda **p12**

Animations
des Hautes-Mynes,
du Théâtre de Peuple
et de la médiathèque **p14**

Bulletin d'informations n°11

Dépôt légal décembre 2017

Directeur de publication :
M. Dominique PEDUZZI

Rédactrices en chef :
Mmes Marie-Claude DUBOIS
et Carine THAUVIN

Rédaction :
commission communication,
service administratif et technique,
partenaires divers

Imprimeur :  - Saint-Nabord

Produit certifié  PEFC 10-31-1476 - 2017110310

Distribution : La Poste
Tirage : 8.000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique.



Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année 2017 fût bien chargée en bouleversements de tous ordres. Au niveau institutionnel (élections présidentielle et législative), au niveau de l'organisation de la Communauté de Communes (missions et agents), au niveau de la prise de la compétence Tourisme. Je vous avais fait état dans le précédent bulletin d'un certain nombre de changements pour lesquels il manquait beaucoup d'informations et de précisions dans les textes

de lois : ce bulletin de fin d'année vous permettra d'avoir un peu plus de lisibilité.

Cet été, des clarifications de la part de l'état nous sont parvenues pour mieux appréhender le contenu de la loi NOTRe au sujet du transfert de la compétence Tourisme à la Communauté de Communes. Aujourd'hui il est clair que le transfert de la compétence Tourisme porte exclusivement sur la promotion destinée à faire connaître le territoire et la commercialisation intermédiaire à destination des loueurs du territoire. En revanche, toutes les activités concurrentielles ou ciblées n'entrent pas dans le transfert de compétences (activités culturelles ou sportives, gestion d'équipements spécifiques - parc d'activités, domaines skiabiles, transports - ...). Si les communes désirent transférer des compétences liées à des services ou des prestations, il y aura lieu de modifier les statuts de la Communauté de Communes. Ceci pose le problème de la gestion du produit de la taxe de séjour. Avant le transfert de la compétence Tourisme, les communes avaient la possibilité d'orienter le produit de la taxe de séjour avec une grande liberté vers des dépenses qu'elles rapprochent de la promotion touristique. La taxe de séjour communautaire n'a pas la même facilité d'orientation. Les services contrôlant cet usage pourraient déclarer une non-conformité de nos choix avec les textes de loi. C'est une situation dans laquelle il ne faut pas se mettre.

L'intégration de la compétence Tourisme au sein du territoire de la CC-BHV avec la mise en place de l'Office du Tourisme Intercommunal des Ballons des Hautes Vosges, la prise en considération des activités réalisées tant par les acteurs privés que par les communes depuis de nombreuses années et la volonté de travailler en harmonie avec l'Office de Tourisme de Bussang, a conduit, durant l'année 2017, à collecter les pratiques de chacun et à s'organiser de manière à travailler en commun. Plusieurs décisions permettent d'asseoir ce travail en commun. Fin 2017 et début 2018, un plan pluriannuel d'objectifs devra être adopté pour l'ensemble de notre territoire. Nous aurons donc l'occasion de le présenter dans les prochains bulletins ainsi que l'organisation à mettre en œuvre à destination, dans un premier temps, de l'ensemble des acteurs locaux du tourisme.

Concernant la filière déchets, plusieurs éléments importants : la mise aux normes, la modernisation et la sécurisation de la déchetterie implantée à Fresse sur Moselle – projet démarré il y a trois ans -, l'adaptation du règlement de la gestion des déchets (règlement de collecte des déchetteries et règlement de collecte des déchets) qui datait de 2012, la réflexion, avec les communes, sur la gestion des déchets liés aux animations et manifestations, la gestion des déchets sauvages, la mise en place des contrôles de la police territoriale dans les déchetteries et sur le domaine public de l'ensemble des huit communes, une réflexion sur l'évolution des points d'apport volontaires, ... voilà une liste qui n'est pas exhaustive des sujets qui ont été traités ou

vont l'être. Si les travaux à la déchetterie de Fresse sur Moselle ont été visibles à partir de fin juin, si la journée d'accueil et de sensibilisation lors de sa réouverture en septembre, était destinée au plus grand nombre, le reste du travail évoqué est difficilement perceptible par chacun, mais il permettra dans les mois à venir de faire évoluer le service. Toujours dans le domaine des déchets, nous évoquerons dans les pages intérieures les rencontres de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets ainsi que l'ouverture d'une filière déchets dit «rembourrés».

Dans le cadre des multiples compétences de la Communauté de Communes, tout ne peut être abordé en détails dans ce bulletin. Notons, sans ordre de priorité, l'engagement économique avec l'étude de plusieurs projets d'installations et de diversifications d'activités sur notre territoire. Nous travaillons aussi à préparer l'avenir économique en partenariat avec les communes de la CC-BHV. En effet, lorsqu'il y a une demande d'implantation ou d'extension d'entreprises, le temps pour donner une réponse est beaucoup plus bref que le temps assurant la maîtrise foncière et des travaux d'équipement de zones d'activités ou de reprises de friches industrielles. Une seule motivation pour tout cela : l'emploi local.

En cette fin d'année, le dossier à enjeux est celui de la restructuration de la piscine intercommunale implantée au Thillot. Au départ, des études ont été lancées pour répondre à des mises en demeure réglementaires liées à des mises aux normes de l'équipement. Puis grâce à l'opportunité de mobiliser des subventions nouvelles, affectées à un élargissement de l'offre aux utilisateurs, le dossier a évolué au coup par coup. Depuis un an, l'objet du travail avec le maître d'œuvre était d'inclure dans un projet d'ensemble tous les axes qui ont fait partie de la première phase d'étude. C'est pourquoi un travail complémentaire a été fait en rencontrant, lors de visites de terrain, les gestionnaires et exploitants de plusieurs piscines ayant des caractéristiques similaires à la nôtre. Les usagers de la piscine actuelle ont eu l'occasion de s'exprimer sur leurs attentes présentes et futures ; sur ce qu'ils voulaient retrouver dans le futur équipement et ce qu'ils voulaient voir évoluer. Le nombre et la qualité des réponses ont permis de compléter utilement le projet. Je tiens par la présente à remercier la contribution de chacun. Une vue globale du projet de travaux est élaborée. Elle sera présentée prochainement à la commission piscine. En même temps il sera présenté le projet de fonctionnement futur de la partie piscine à destination du public (ouverture au grand public, ouverture à des séances pour les groupes, ouverture pour les séances thématiques, activité spécifique famille, activités sportives ...) et la présentation d'un tout nouvel espace bien-être. Ensuite, la commission finances travaillera sur l'intégration du projet dans le budget de la CC-BHV. Au vu de ces travaux, il appartiendra au conseil communautaire de prendre la décision quant au lancement du projet et de son format.

Au 1^{er} janvier, la Communauté de Communes est devenue compétente dans les domaines de la Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) et de la Prévention des Inondations (PI) qui sont associés dans l'acronyme «GEMAPI». Une étude va être lancée sur notre territoire pour identifier et prévoir des travaux d'urgence sur les cours d'eau de notre vallée. Ils seront à réaliser pour sécuriser les cours d'eau lors de fortes crues, pour éviter des débordements qui portent préjudice à l'activité économique ou à l'habitat. L'agence de l'Eau Bassin Rhin Meuse va nous accorder des subventions pour pouvoir intégrer un agent spécifiquement lié à cette mission pour une durée déterminée. La Communauté de Communes devra travailler en commun avec d'autres Communautés de Communes sur un bassin versant large.

Concernant la gestion de l'eau sur le sujet de l'assainissement, de l'épuration et l'eau potable, lors du congrès des maires au mois de novembre dernier, le Président de la République s'est engagé à faire modifier la loi pour ne plus contraindre obligatoirement au transfert de la compétence eau et assainissement. En fonction des modifications, les élus de votre territoire prendront, dans les prochains mois, les décisions qui s'imposent.

La gestion des espaces naturels est aussi dans le champ de compétences de la Communauté de Communes. Après l'arrêt du plan paysage, il y a plus de trente dossiers d'ouverture de paysage sur le territoire. Nous avons reçu l'accord du Conseil Départemental pour lancer la révision des règlements de boisement pour chacune de nos communes. Nous avons décidé de travailler ensemble et c'est la commission qui a suivi l'élaboration du plan paysage qui s'en occupera.

2018 sera donc une année bien chargée en de nombreux domaines pour la CC-BHV. Le conseil communautaire, les membres des commissions, les différents groupes de travail seront mobilisés pour faire évoluer les différents dossiers. A chaque moment de ces travaux, les agents de la Communauté de Communes seront aux côtés des élus pour alimenter les réflexions et ensuite les mettre en œuvre au quotidien.

C'est pourquoi, je vous souhaite que l'année 2018 soit placée sous le signe de la convivialité, de la solidarité, de la santé et de l'énergie pour réaliser tous les projets en cours et à venir.

Tous mes vœux pour 2018

Dominique Peduzzi

Dominique Peduzzi

Président de la communauté de communes des Ballons des Hautes Vosges

Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Vendredi 24 novembre à la salle J.P. SAC - LE THILLOT de 9 h 30 à 11 h.

Une animation intitulée « A chaque saison, ses fruits et légumes » a été mise en place par la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges, animée par le Syndicat Mixte pour la gestion des Déchets ménagers et assimilés des Vosges (S.M.D.) et les Jardins de Cocagne, avec la collaboration de la médiathèque (mise à disposition de livres que l'on peut venir emprunter à tout moment).

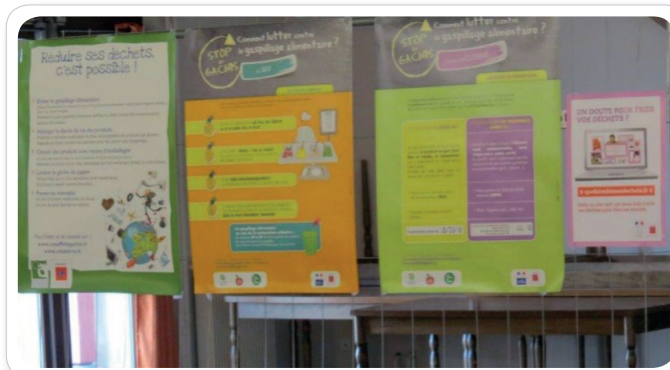
Elle a réuni un public intéressé de tout âge parmi lequel le Club Nature du collège de Le Thillot accompagné de M. MOECKELS.

Le but était de sensibiliser au fait que les fruits et légumes de saison produits près de chez nous sont moins chers, riches en goût, économes en eau et en transport et qu'ils favorisent la biodiversité et la vie des abeilles.

Des échanges très riches ont eu lieu entre les animateurs et le public, tant sur le sujet principal que sur le gaspillage alimentaire en général.

Chacun est reparti avec de la documentation, un sac en coton écologique, un stock d'idées pour mieux acheter, consommer et moins gaspiller tout au long de l'année.

Merci au SMD et aux Jardins de Cocagne



Expérimentation de collecte à la déchèterie de Rupt sur Moselle

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) d'août 2015 a étendu le périmètre de la Responsabilité Élargie des Producteurs (R.E.P.) ameublement aux articles rembourrés d'assises et de couchages (couettes, oreillers, coussins ...) au 1^{er} janvier 2018.

Eco-Mobilier a approché le Syndicat Mixte pour la gestion des Déchets ménagers et assimilés des Vosges (S.M.D.) et ses adhérents pour mettre en œuvre à titre expérimental sur 15 déchèteries du département des Vosges une collecte dédiée aux articles rembourrés d'assise et de couchage usagés.

La Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges s'est portée volontaire pour la déchèterie de Rupt sur Moselle.

L'expérimentation a débuté le 20 novembre 2017 et prendra fin le 16 mars 2018.

Les entreprises Reval Prest (pour la collecte) et Vosges TLC (pour la mise en balle) sont engagées avec Eco-mobilier pour assurer cette réalisation.

La finalité de cette expérimentation est d'identifier les conditions techniques de réussite et la faisabilité économique d'une telle collecte.



Ramassage des encombrants

Vous souhaitez un ramassage gratuit de vos encombrants (objet volumineux, meubles et gros électroménager) :

Vous devez contacter la communauté de Communes au 03.29.62.05.02, et préciser :

- le type d'objets à enlever,
- le volume approximatif des objets,
- la présence éventuelle d'objets lourds,
- vos coordonnées complètes (nom, adresse, numéro de téléphone).

Celle-ci vous communiquera une date de ramassage dès qu'elle aura rassemblé plusieurs demandes sur un même secteur.

Vous pourrez alors sortir les déchets concernés au bord de la route, au plus tôt la veille au soir du jour de ramassage qui vous aura été indiqué.

Tout objet non signalé lors de l'inscription ne sera pas ramassé.

La prestation sera effectuée gratuitement.

Pour ceux qui le souhaitent, un enlèvement sous 48 heures pourra être assuré et sera facturé.

Attention : les produits toxiques, déchets verts, pneus, batteries, plâtre, gravats, ... ne sont pas collectés lors de ces ramassages et doivent être déposés en déchèterie.



Formation et examen AIPR

AIPR : que signifie ce sigle ?

L'AIPR est l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

Suite à une nouvelle réforme entrée récemment en application, tous les acteurs appelés à intervenir à proximité des réseaux (électricité, gaz, eau potable, assainissement...) doivent renforcer leurs compétences en la matière, de manière à éviter d'endommager lesdits réseaux au cours de leurs interventions.

Pour cela, ils doivent, si besoin, suivre une formation, et passer un examen destiné à les habiliter à réaliser ces travaux en toute sécurité, ce qui permettra à l'employeur du candidat de lui délivrer l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).

Cette AIPR se décline en plusieurs profils : concepteur (agent pouvant intervenir en préparation et / ou suivi de travaux), encadrant, opérateur. L'AIPR sera obligatoire à compter du 1^{er} Janvier 2018.

Le 20 septembre 2017 à la salle Arc-en-Ciel de Fresse sur Moselle s'est déroulée une formation à l'AIPR regroupant 23 participants, venant des communes de Saint-Maurice-Moselle, Le Thillot, Le Ménil, Ramonchamp, Rupt-sur-Moselle, Fresse-sur-Moselle, ainsi que de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges et du Syndicat des Eaux de Presles.

La formation a été organisée en quatre sessions de 2 heures chacune.

Tous les participants ont obtenu leur diplôme ; deux d'entre eux ont réussi un sans faute.

C'est une démonstration de plus que la mutualisation est une réalité dans notre communauté de communes ; mutualisation qui a été saluée et appréciée, à la fois par les formateurs et les participants.

Office de Tourisme Intercommunal



Les Offices de Tourisme de Bussang, Saint Maurice sur Moselle, Le Ménil sont présents sur le territoire de la Communauté de Communes depuis de longues années et sont à vos côtés pour promouvoir la vallée de la Haute Moselle.

Que vous soyez particulier ou professionnel, ils vous font découvrir la richesse de notre territoire, les nouveautés en termes d'activités...

Depuis le 1^{er} janvier 2017, ces structures indépendantes ont vu leur mode de fonctionnement évoluer. En effet, avec la loi NOTRe, la responsabilité du développement touristique est désormais à la charge de la Communauté de Communes (Cf. Echo des Ballons n°9).

Aujourd'hui, l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) comptabilise :

- 3 bureaux d'accueil : Saint Maurice sur Moselle, le Ménil ouverts toute l'année ; Rupt sur Moselle ouvert en juillet et août ; 4 agents d'accueil et une responsable/chargée de mission
- 1 point Info au Thillot

Dans le cadre de ses missions, l'Office de Tourisme Intercommunal, avec l'arrivée de Tiffany, chargée de mission en développement touristique, a mis en place plusieurs actions afin d'harmoniser l'offre touristique de notre territoire :

Echanges avec les acteurs touristiques : en juillet et août, nous sommes allés à la rencontre des acteurs du tourisme dans chacune des communes du territoire pour entendre leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis de l'Office de Tourisme Intercommunal. D'autres rencontres leur seront proposées dans les temps à venir concernant la vie touristique de notre Communauté de Communes.

Rencontres avec nos affiliés : depuis septembre, nous consacrons une journée par mois à la découverte des affiliés dans leur structure par l'ensemble du personnel. A ce jour, nous avons déjà rencontré plus d'une vingtaine de prestataires. Ces visites nous permettent de mieux informer les visiteurs du potentiel de chacun.

Travail sur les randonnées familles : dans un souci d'harmonisation de l'offre de randonnées à destination des familles, une première réunion a été

organisée afin de définir pour chaque commune un parcours de moins de 5 km et de faible dénivelé. A cette réunion participaient les élus, des représentants de l'ONF, du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, du Club Vosgien mais aussi des acteurs privés se sentant impliqués dans la démarche. D'autres réunions suivront pour finaliser ces randonnées.

Label Accueil Vélo : le Conseil Départemental souhaite améliorer l'accueil des cyclistes sur le département en apportant une aide financière pour la labellisation des sites touristiques qui le souhaitent. La communication est réalisée par le Label Accueil Vélo auprès des pratiquants de ce sport. Avec la Voie Verte et les nombreux circuits cyclistes et VTT balisés de notre territoire, l'Office de Tourisme Intercommunal s'est positionné pour l'ensemble de ses bureaux d'accueil. Cette offre est également ouverte aux acteurs touristiques qui souhaitent améliorer l'accueil des cyclistes dans leur structure. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Promotion touristique : au niveau national et international, l'Office de Tourisme Intercommunal est représenté, grâce au SIVU Tourisme Hautes Vosges. Ce dernier, tout au long de l'année, sélectionne différents salons touristiques pour promouvoir l'ensemble des Hautes-Vosges. Récemment, Tiffany, a ainsi pu participer avec leur soutien, au salon Saint Germain des Neiges à Paris et représenter l'Office de Tourisme Intercommunal.

D'autres actions sont bien entendu menées pour répondre aux exigences des consommateurs, aux besoins des socioprofessionnels mais aussi aux orientations géopolitiques du territoire. Il va de soi que cela prendra du temps, mais l'équipe en place, avec à sa tête sa présidente M^{me} Danielle SCHMERBER, et sa vice-présidente M^{me} Céline MARTYNCIOW entourées des membres du CODIR, du personnel de l'OTI, saura nous emmener vers cette dynamique touristique que la Communauté de Communes souhaite nous voir prendre et dont notre territoire a besoin.

L'OTI est à vous, n'hésitez pas à passer la porte d'un des bureaux. Marie-Paule, Amandine, Murielle, Gaël et Tiffany se feront une joie de vous accueillir et de répondre à vos demandes. Que vous soyez un particulier en quête d'une sortie ou un professionnel à la recherche d'une collaboration plus active, vous serez le bienvenu.

Vous pouvez aussi vous rapprocher de l'OTI et le soutenir en devenant partenaire de notre structure. Contactez-nous pour des informations supplémentaires (Affiliations 2018 en cours...)

Besoin d'un renseignement sur notre territoire ?

Ayez le réflexe Office de Tourisme Intercommunal !

Bureau de Saint Maurice sur Moselle : 03 29 24 53 48
stmaurice@ballons-hautes-vosges.com

Bureau de Le Ménil : 03 29 23 72 21
ot@ballons-hautes-vosges.com

Taxe de séjour

Applicable à compter du 1^{er} janvier 2018 (délibération du conseil communautaire du 19 septembre 2017).

Les périodes de perception de la taxe de séjour seront semestrielles, soit du 1^{er} janvier au 30 juin et du 1^{er} juillet au 31 décembre.

Les tarifs de la taxe sont fixés ainsi :

Catégories (Prix TTC par personne et par jour)	Tarifs 2018 y compris la taxe additionnelle départementale
NON CLASSES Hôtels et résidences de tourisme, village vacances en attente de classement ou sans classement.	0.70 €
NON CLASSES Meublés de tourisme et hébergements assimilés, en attente de classement ou sans classement.	0.70 €
1 ETOILE Hôtel de tourisme classé 1 étoile, résidence de tourisme classée 1 étoile, meublé de tourisme classé 1 étoile, chambres d'hôtes, Village de vacances 1, 2 et 3 étoiles, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristiques équivalentes.	0.70 €
2 ETOILES Hôtel de tourisme classé 2 étoiles, résidence de tourisme classée 2 étoiles, meublé de tourisme classé 2 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristiques équivalentes.	0.90 €
3 ETOILES Hôtel de tourisme classé 3 étoiles, résidence de tourisme classée 3 étoiles, meublé de tourisme classé 3 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristiques équivalentes.	1.30 €
4 ETOILES Hôtel de tourisme classé 4 étoiles, résidence de tourisme classé 4 étoiles, meublé de tourisme classé 4 étoiles, et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristiques équivalentes.	1.60 €
5 ETOILES Hôtel de tourisme classé 5 étoiles, résidence de tourisme classé 5 étoiles, meublé de tourisme classé 5 étoiles, et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristiques équivalentes.	2.30 €
PALACES et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes.	3.40 €
CAMPING 1 et 2 ETOILES Terrain de camping et terrains de caravanage classé 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes.	0.22 €
CAMPING 3 ETOILES ET PLUS Terrain de camping et terrains de caravanage classé 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes.	0.60 €

Sont exonérés de la taxe de séjour :

Obligatoires :

- Les personnes mineures ;
 - Les titulaires de contrat de travail saisonnier employés dans la communauté de communes ;
 - Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire ;
 - Les personnes qui occupent des locaux dont le montant du loyer est déterminé par le conseil communautaire.
- Il appartient à la collectivité de déterminer dans sa délibération le tarif de l'hébergement à la nuitée en dessous duquel la taxe de séjour ne s'applique pas ; le tarif est fixé à 0 € pour l'année 2018. Les années suivantes, il sera revu dans le tableau des tarifs de la CC-BHV.

Les présents tarifs sont établis pour les exercices 2018 et 2019.



APPEL A LA VIGILANCE

Durant la période précédant les fêtes de fin d'année, il est régulièrement constaté une recrudescence des vols et des cambriolages touchant aussi bien les commerces, les habitations principales que les résidences secondaires. Des malfaiteurs agissant seul ou en bandes organisées opérant principalement de nuit ou à la tombée de la nuit mais également le matin de bonne heure compte-tenu du levé du soleil tardif en cette saison, jettent leur dévolu sur des communes rurales et font main basse sur tout ce qui a une valeur marchande. Jusqu'alors seuls les biens sont touchés, mais il peut arriver que les personnes soient également victimes de violences au cours de ces cambriolages.

Ces actions sont souvent précédées de repérages qui peuvent être réalisés sous différentes formes (démarchage divers directement à domicile ou par téléphone, demande d'adresse, voir repérage tout court en passant en journée dans les communes visées).

Tenant compte de ce constat, la Gendarmerie s'emploie au quotidien à lutter contre cette forme de délinquance en adaptant constamment son dispositif de surveillance de jour comme de nuit. Cependant, elle a besoin de la population pour être encore plus efficace. C'est notamment le cas lorsque celle-ci est en mesure de l'avertir chaque fois qu'elle constate la présence de démarcheurs de toutes sortes, de véhicules ou de personnes étrangères à nos communes. En pareil cas, un simple coup de

téléphone suffit à faire intervenir une patrouille qui pourra identifier ces personnes, vérifier le but de leur présence, lever ainsi le doute ou les interpellé en cas de commission de délits.

Cette période étant particulièrement mise à profit par les personnes malveillantes, il est donc appelé **à la vigilance**. Je vous invite donc à faire appel à la Gendarmerie chaque fois que se présentera une situation comme celles évoquées cidessus.

Et n'oubliez pas de :

- Rentrer vos véhicules et les maintenir fermés à clé,
- Verrouiller toutes vos portes, y compris portails et grilles d'entrée,
- Relever et conserver tous les n° d'immatriculations de véhicules suspects, et nous les communiquer,
- Prévenir la gendarmerie de toutes présences anormales ou suspects.

Pour un gain de temps, **composer le 17**

Sachez qu'une patrouille est toujours disponible pour intervenir à votre profit.

C'est en agissant ensemble que nous pourrons lutter plus efficacement et contribuer à la protection de nos biens et de nos familles.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Le Commandant
de la communauté de brigades de LE THILLOT



**Communauté de brigades
de Gendarmerie de LE THILLOT**

48 rue du Général DE GAULLE
88160 LE THILLOT

Zoom sur une entreprise locale

Notre parution continue à mettre en lumière certaines entreprises locales qui montrent leur potentiel et sont fortes de projets moteurs pour notre territoire.

ZOOM SUR : LES VERGERS DES AVOLETS



C'est en 1987 que les frères Didier et Etienne VINCENT ont décidé de planter des myrtilles de culture originaires du Canada : les Bluets. C'est sur près d'un hectare que cette aventure commence. La plantation produit de bonnes récoltes à partir des années 2000. En 2015, Bruno fils de Didier reprend le flambeau.

C'est ainsi que désormais ces arbustes sont présents sur près de 2 ha pour 3000 pieds. 6 variétés sont représentées parmi plus de 400 recensées, ce qui permet d'étaler la production de début juillet à fin août.

De taille moyenne à très gros, d'acidulés à sucrés, il y a de quoi faire plaisir à tout le monde !

Depuis l'année 2016, il s'est lancé un nouveau défi : élaborer des recettes à base de son fruit fétiche. C'est ainsi que vous pourrez vous ouvrir les papilles avec des Bluets à l'aigre doux, des confitures, chutney, sirops et pâtes de fruits. Du sucré au salé, tout y est !

Le saviez-vous ? Qu'ils soient sauvages ou cultivés, frais congelés ou en nus, ces beaux fruits bleus sont particulièrement riches en vitamines C.

Champion des antioxydants ! Parmi une vingtaine de fruits, le Bluet se classe dans les premiers pour sa capacité antioxydante aux côtés de la canneberge,

la mûre, la framboise et la fraise. Il ne faut pas hésiter à colorer les assiettes de ce petit fruit afin d'aider les organismes à combattre les risques de maladies cardiovasculaires, de cancer ou de diabète.

Ce ne sont pas moins de 20 à 30 saisonniers qui œuvrent pour la récolte uniquement à la main et le conditionnement.

Un nouveau projet est en cours de réalisation : l'aménagement d'un nouveau local pour la transformation, le conditionnement et la vente en 2018 grâce à l'acquisition de l'ancienne école de Lépange, située entre les deux parcelles de Bluets.

La part la plus importante des ventes se fait en frais à 95% avec 2/3 en hypermarchés et 1/3 en vente directe aux professionnels (grossistes, métier de bouches) et aux particuliers.

A cela s'ajoute de la vente sur les marchés en saison et sur les salons type salon des vins et terroir le reste de l'année.

Spécificité : Production bio, cueillette à la main uniquement, plantation protégée par des filets pour limiter les oiseaux et les risques de maladies transmissibles par les animaux.



**Les Vergers des Avolets,
Bruno VINCENT**

**2 chemin des Avolets
88360 Rupt sur Moselle
Tél. : 06.85.67.06.76**

@ : bruno.vincent@hotmail.fr

Les nouvelles activités

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles activités qui se sont installées sur le territoire de notre Communauté de Communes.

Attention cette liste est non exhaustive et certaines informations ne nous sont pas parvenues avant l'impression du bulletin.



Nouvelles activités :

BUSSANG :

- **REACTIF' RENOV'**

M. Joaquim PEREIRA, Electricité générale, Plomberie, Installation sanitaire, Rénovation intérieure (Placo, Peinture, Salle de bain, Carrelage, Faïence, Parquets flottants, Isolation Intérieure)
29 rue du 3^{ème} RTA, 06.82.38.79.74

FRESSE SUR MOSELLE :

- **L'ATELIER DE LA PETITE VOSGIENNE**

M. Jérôme SONTOT, tous travaux de menuiserie et d'ébénisterie pour l'intérieur ou pour l'extérieur.
42 rue des Ormes, 06.85.88.12.26

RUPT SUR MOSELLE

- **INFINITY**

Mme Nathalie NAGY, salon de coiffure
51 rue de Lorraine, 06.48.17.47.23

Changement de propriétaire :

FERDRUPT :

- **FERME DU BENNEVISE**

13 rue d'Alsace est reprise par M^{me} Christine ANTOINE.

RAMONCHAMP :

- **AUBERGE DE MORBIEUX**

56 route de Morbieux est reprise par M. Jean-Luc DIEUDONNE

Nouveaux référents contact de la communauté de brigades de Le Thillot : Maréchal des Logis chef Fasquel et Gendarme Varette

Dispositif mis en place il y a quelques semaines au sein du groupement de gendarmerie départementale des Vosges, les référents incarnent et animent le processus d'amélioration et de densification du contact avec la population.

Leur but est de développer un contact de qualité avec la population, les commerçants, les artisans, les chefs d'entreprises et les élus.



Vie du Relais Assistants Maternels de la Haute Vallée de la Moselle

Soucieux de garantir un accueil de qualité aux enfants qui leurs sont confiés, certains assistants maternels ont fait le choix de participer activement aux temps collectifs proposés par le RAM. Par ce biais, les « nounous » ont décidé de s'inscrire dans une véritable démarche de professionnalisation ! Le fil conducteur entre ces temps collectifs : améliorer continuellement la qualité de l'accueil individuel.

LES ATELIERS

Des ateliers d'éveil hebdomadaires sont organisés sur les communes de Ferdrupt et du Thillot. Lors de ces temps, les assistants maternels sont invités à partager une activité avec les enfants accueillis. Ces moments, synonymes de socialisation et d'expérimentation pour les tout-petits, constituent également un espace dans lequel les professionnels peuvent se retrouver régulièrement, tisser des liens sociaux, trouver ensemble des solutions face à des situations éducatives, s'enrichir en puisant des idées de bricolages pouvant être reproduites à domicile.

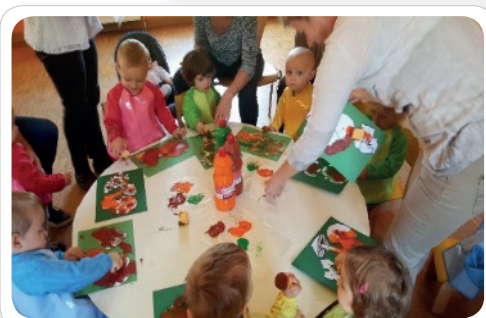
... à Ferdrupt



Sensibilisation à l'alimentation



Importance des jeux libres



Peintures automnales

... au Thillot



Famille Mille-pattes

Création d'une voiture en sable coloré



LES SOIREEES A THEMES

En complément des ateliers, les assistants maternels participent également à des soirées portant sur différentes thématiques. L'occasion de se retrouver, se former ou simplement partager un moment de détente en toute convivialité ...



Découverte des pédagogies alternatives : ici la pédagogie Montessori présentée par Madame Emilie PERRIN



Soirée au Restaurant... Bussang et Le Ménil



LES PARTENARIATS

Avec la Médiathèque du Thillot



Découverte du Moyen Age

Avec les structures collectives



Parcours de psychomotricité au Multi-Accueil « Chantelune » de Ramonchamp



Comptine de présentation avant de conter les histoires



Rencontre avec les enfants de la crèche les « Gros Câlines » de Rupt-sur-Moselle



Relais Assistants Maternels de la Haute Vallée de la Moselle

Espace Parmentier / 9, avenue de Verdun / 88160 LE THILLOT

03.29.24.87.25 / 06.81.24.48.94 / ram@cc-ballonsdeshautesvosges.fr

1-3-2

Maison de Services au Public

CHANGEMENT PERMANENCE CAF

Depuis le 1^{er} décembre 2017 l'accueil décentralisé de la CAF se fait uniquement sur RDV (le 2^{ème} et 4^{ème} mardi matin de chaque mois)

**Les demandes de RDV doivent passer par la plateforme téléphonique au :
0 810 25 88 10.**

Aucun RDV ne peut être donné en direct par l'animatrice de la Maison de Services au Public (MSAP).

Les personnes venant sans RDV ne pourront pas être reçus par l'agent de la CAF.



Maison de services au public de Le Thillot :

9, avenue de Verdun - 88160 Le Thillot

Du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Tél. : 03.29.24.87.63

Attention, ce programme est susceptible d'être modifié. Pour toute information complémentaire (horaire, lieux...), veuillez contacter les Communes ou Associations concernées.

Seules les manifestations qui ont un caractère intercommunal sont prises en compte.

Janvier

Samedi 6

- Loto CST, Le Thillot

Dimanche 7

- Harmonie Concert, (salle SMA - 15 h 30), Saint Maurice sur Moselle
- Crémation sapins (salle des fêtes - 15 h), Bussang

Samedi 13

- Belote Collège J. MONTEMONT, Rupt sur Moselle

Samedi 20

- Loto classe 2020 (salle La Familiale - 20 h), Le Ménéil
- Concours de belote classe 2020 (salle des fêtes), Ramonchamp

Dimanche 21

- Loto Amicale école des Meix (centre socioculturel - 14 h), Rupt sur Moselle
- Concert Harmonie Bussang - Saint Maurice sur Moselle (Casino - 15 h), Bussang

Samedi 27

- Repas dansant - Refuge animalier (centre socioculturel), Rupt sur Moselle
- Belote ASR (Salle THIEBAUT), Ramonchamp
- Diaporama Club Vosgien (salle des fêtes - 20 h), Bussang
- Soirée Hypnose (Salle SMA - 20 h), Saint Maurice sur Moselle
- Trail Blanc - Rouge Gazon (après-midi), Saint Maurice sur Moselle

Dimanche 28

- Trail Blanc - Rouge Gazon (après-midi), Saint Maurice sur Moselle

Février

Samedi 3

- Loto classe 2020 (salle SMA - 20 h 30), Saint Maurice sur Moselle
- Belote APE 20 / 20 (salle des fêtes), Fresse sur Moselle

Samedi 10

- Cabaret du Jardin Des Liens (centre socioculturel), Rupt sur Moselle
- Concours belote - stade ruppéen (gare), Rupt sur Moselle
- Loto classe 2020 (salle des fêtes), Fresse sur Moselle
- Challenge Luc COLIN (Piste Rochelotte HMSN), Bussang

Mardi 13

- Marché artisanal (Halle de la Mouline - 18 h), Bussang

Samedi 17

- Défilé carnaval (14 h), Rupt sur Moselle
- Soirée baeckeoffe (centre socioculturel - 20 h), Rupt sur Moselle
- Loto classe 2020 (salle des fêtes), Bussang

Dimanche 18

- Matinée costumée - Comité des Fêtes (Salle SMA - 15 h), Saint Maurice sur Moselle

Mardi 20

- Marché artisanal (Halle de la Mouline - 18 h), Bussang

Jeudi 22

- Don du sang (salle des fêtes, 16 h / 19 h 30), Fresse sur Moselle

Vendredi 23

- Descente aux flambeaux, Bussang

Samedi 24

- Repas dansant Réminoise, Ramonchamp
- Repas APE (salle La Familiale), Le Ménéil
- Loto FCB (salle SMA - 20 h 30), Saint Maurice sur Moselle
- Rando raquettes - HMSN (chalet Luc COLIN), Bussang
- Loto de la crèche « Les Gros Câlines » (centre socioculturel), Rupt sur Moselle

Dimanche 25

- Loto Basket Club (salle Jean Paul SAC - 14 h), Le Thillot

Mardi 27

- Marché artisanal (Halle de la Mouline - 18 h), Bussang

Mars

Samedi 3

- Repas dansant Handball (centre socioculturel), Rupt sur Moselle
- Bal déguisé minuit pile (salle des fêtes), Ramonchamp
- Bal de carnaval (salle des fêtes - soirée), Bussang
- Théâtre (salle La Familiale - 20 h 30), Le Ménéil

Dimanche 4

- Carnaval et autres associations (salle des fêtes - 14 h), Bussang
- Bourse multi collections (gymnase - journée), Rupt sur Moselle
- Trail des 4 vents - CAHM, Ramonchamp

Mardi 6

- Marché artisanal (Halle de la Mouline - 18 h), Bussang

Jeudi 8

- Don du sang (salle des fêtes, 16 h - 19 h 30), Rupt sur Moselle
- Don du sang (centre socioculturel, 16 h - 19 h 30), Bussang

Samedi 10

- Concours belote Stade Ruppéen, (Halle de la gare - 20 h), Rupt sur Moselle
- Théâtre (salle La Familiale - 20 h 30), Le Ménéil
- Théâtre - Les Tréteaux counehets (salle spectacle - 20 h), Fresse sur Moselle
- Salon peinture - Entregens (Casino 14 h / 18h), Bussang
- Repas dansant du Team « La Tchoufesse » (salle SMA - 20 h 30), Saint Maurice sur Moselle
- Relais foyers - HMSN, site Ballon d'Alsace

Dimanche 11

- Théâtre (salle La Familiale - 15 h), Le Ménéil
- Salon peinture - Entregens (Casino - 11 h / 17 h), Bussang
- Coq au vin AFN (centre socioculturel - 12 h), Rupt sur Moselle

Mercredi 14

- Challenge toujours jeunes, Bussang

Samedi 17

- Théâtre (salle La Familiale - 20 h 30), Le Ménéil
- Foire aux harengs (toute la journée), Rupt sur Moselle
- Loto Société des Fêtes (salle des fêtes - 20 h), Ramonchamp
- Repas dansant LA FARANDOLE (salle SMA - 20 h 30), Saint Maurice sur Moselle
- Salon des vins et du terroir, Rupt sur Moselle

Dimanche 18

- Salon des vins et du terroir, Rupt sur Moselle
- Vide armoire la Bussenette (salle des fêtes), Bussang
- Carnaval (salle des fêtes), Fresse sur Moselle

Lundi 19

- Journée nationale souvenir guerre Algérie, Fresse sur Moselle

Samedi 24

- Théâtre (salle La Familiale - 20 h 30), Le Ménéil
- Assemblée Générale conjoints survivants (Halle de la Gare), Rupt sur Moselle
- Concert Scop'arts (centre socioculturel - 20 h), Rupt sur Moselle

Dimanche 25

- Théâtre Tréteaux Couhenets (Casino - 15 h), Bussang

Vendredi 30

- Théâtre (salle La Familiale - 20 h 30), Le Ménéil

Samedi 31

- Théâtre (salle La Familiale - 20 h 30) Le Ménéil
- Loto classe 2020 (salle des fêtes - 20 h), Ramonchamp

Avril

Samedi 7

- Concours de belote OCB (salle des fêtes - 20 h), Bussang
- Repas dansant FC Ballons (Salle SMA - 20 h), Saint Maurice sur Moselle
- Bourse aux miniatures / Rupt miniatures 88 (centre socioculturel - 14 h), Rupt sur Moselle

Dimanche 8

- Bourse aux miniatures Rupt miniatures 88 (centre socioculturel - 10 h), Rupt sur Moselle

Samedi 14

- Belote classe 2020 (salle THIEBAUT - 20 h), Ramonchamp
- Loto gourmand de la société des Fêtes (Salle des fêtes - 20 h), Bussang
- Initiation Ménéil vol libre, Le Ménéil
- Concert de printemps - Union Musicale (centre socioculturel - 20 h), Rupt sur Moselle

Dimanche 15

- Initiation Ménéil vol libre, Le Ménéil
- Concert de printemps - Union Musicale (centre socioculturel - 15 h), Rupt sur Moselle
- Marche d'orientation du Club Vosgien (salle des Fêtes), Ramonchamp
- Marché aux puces des couturières - Association Couture (Casino), Bussang

Lundi 16

- Foire de printemps (Halle de la Mouline), Bussang

Samedi 21

- Initiation Ménéil vol libre, Le Ménéil
- Loto stade ruppéen (centre socioculturel - 18 h), Rupt sur Moselle
- Parcours du cœur (début après-midi), Fresse sur Moselle
- Bal de classe 2020 (salle des fêtes - 20 h), Fresse sur Moselle

Dimanche 22

- Initiation Ménéil vol libre, Le Ménéil
- Vide greniers - Comité des fêtes (Salle SMA), Saint Maurice sur Moselle

Samedi 28

- Concert Ramoncenaïse musicale (salle des sports - 20 h), Ramonchamp
- Foire commerciale (centre-ville), Le Thillot
- Bal de classe 2020 (salle SMA - 20 h), Saint Maurice sur Moselle
- Concert Scop'art (centre socioculturel - 20 h), Rupt sur Moselle

Dimanche 29

- Souvenirs victimes déportation, Bussang
- Marche pour tous - comité jumelage, Saint Maurice sur Moselle

Mai

Mardi 1

- Vente muguet APE 20 / 20 (Maison de la Presse), Fresse sur Moselle

Samedi 5

- Troc aux plantes - Comité des fêtes (salle La Familiale), Le Ménéil
- Rallye de navigation (comité des fêtes), Ferdrup

Dimanche 6

- Cabaret MLC (centre socioculturel sous réserve) Rupt / Moselle)

Jeudi 10

- Rando Guédonne HMSN / APE, Le Ménéil

Samedi 12

- Loto classe 2020 (centre socioculturel - 20 h), Rupt sur Moselle

Dimanche 13

- Vide greniers APE 20 / 20 (Parking GP motoculture), Fresse sur Moselle
- Kermesse et Vide greniers de l'Amicale Des Retraités de la Haute Moselle, Le Thillot
- Concert sosie Mike Brant - société des fêtes (Casino - 15 h), Bussang

Samedi 19

- Soirée de la Myne - Mynes et Rails (18 h), Le Thillot

Lundi 21

- Marché aux puces - comité des fêtes (salle La Familiale), Le Ménéil
- Marche populaire la Réminoise, Ramonchamp

Vendredi 25

- Vosges Rallye Festival, Le Thillot

Samedi 26

- Bal de classe 2020 (salle La Familiale), Le Ménéil
- Fête des plantes et bien-être - Les amis des Planesses, Ferdrup
- Soirée moules / frites - ASR (salle des fêtes - 20 h), Ramonchamp
- Soirée country - esprit country88 (centre socioculturel - 20 h)
- Concert du HBSM (Salle SMA - 20 h 30), Saint Maurice sur Moselle
- Don du sang (gymnase - 8 h 30 / 12 h), Rupt sur Moselle
- Vosges Rallye Festival, Le Thillot

Dimanche 27

- Fêtes des plantes et bien-être - Les amis des Planesses, Ferdrup
- Concert Union musicale / élève du collège (journée), Le Thillot

Juin

Samedi 2

- Salon de l'habitat, Le Thillot

Dimanche 3

- Marché aux puces - Rupt Anim', Rupt sur Moselle
- Foire aux beignets / salon de l'habitat, Le Thillot
- Jeu de quilles du ski club (étang presles - 14 h), Saint Maurice sur Moselle

Vendredi 8

- Hommage national aux morts pour la France pendant la guerre d'Indochine, Fresse sur Moselle

Samedi 9

- Concert HBSM (Casino - 20 h 30), Bussang
- Moto cross, Ramonchamp
- Concert Scop'art (centre socioculturel - 20 h), Rupt sur Moselle

Dimanche 10

- Moto cross, Ramonchamp
- Eoliade - 4 vents (stade), Rupt sur Moselle

- Concours de quilles - APPMA (Etang du Frac - 10 h), Fresse sur Moselle

Samedi 16

- Gala de danse (MJC - 20 h), Le Thillot
- Fête de la Musique (salle des sports), Ramonchamp
- Endurance Mobyette - team La Tchoufesse (Bar chez Jeanne - 14 h), Saint Maurice sur Moselle
- Tournoi de foot - Michel Bellini (U9/U11), Rupt sur Moselle

Dimanche 17

- Concours de quilles - Bretons Vosges (Parc Voye - 10 h), Fresse sur Moselle
- Marché aux puces - ASR (stade), Ramonchamp
- Marche populaire - Club Vosgien (centre socioculturel), Rupt sur Moselle
- Tournoi de foot - Michel Bellini (séniors), Rupt sur Moselle

Lundi 18

- Appel du 18 juin, Fresse sur Moselle

Vendredi 22

- Don du sang (16 h / 19 h 30), Le Ménéil
- Concours de lecture - APE 20 / 20 (salle spectacle), Fresse sur Moselle

Samedi 23

- Fête de la Musique, Bussang / Ferdrupt / Le Thillot / Fresse sur Moselle
- Kermesse et forum - Les Galopins (salle des sports), Ramonchamp
- Fête foraine, Le Thillot
- Chavande Amicale sapeurs-pompiers, Rupt sur Moselle

Dimanche 24

- Marché aux puces du comité des fêtes, Ferdrupt
- Jeux d'été - Rupt anims (Halle de la gare), Rupt sur Moselle

Jeudi 28

- Don du sang - (16 h / 19 h 30), Saint Maurice sur Moselle

Samedi 30

- Kermesse - Amicale RPI, Ferdrupt
- Rallye Ruppéen - Ecurie du Mont de Fourche, Rupt sur Moselle
- Feu de la St Jean - classe 2020, Ramonchamp
- Rallye Vosges Moto évasion, Ramonchamp
- Tour du Monde Hollande - Société des Fêtes (halle de la Mouline), Bussang



Animations des Hautes-Mynes

Du 2 janvier au 31 mars les Hautes-Mynes seront ouvertes tous les jours pendant les vacances scolaires de 10 h à 19 h ainsi que les mercredis, samedis et dimanches les autres semaines.

A partir du 1^{er} avril : ouverture 7j / 7 de 10 h à 19 h.

Animations particulières

« **Contes et légendes de la mine à la nuitantré** »
(visites nocturnes et contées de la mine)

Réservation obligatoire :

- les jeudis 4 janvier, 22 février, 1^{er} et 7 mars à 18 h 30.
- Les jeudis 26 avril et 3 mai à 20 h 30.

« **La Nuit de la Mine** »

Samedi 19 mai (de 17 h à minuit : animations artistiques et artisanales sur le site des anciennes mines, visites nocturnes à la bougie, feux ...)

« **Journées nationales de l'Archéologie** »

- 16 et 17 juin.



LES HAUTES-MYNES

47, rue de la gare - BP 67
88162 LE THILLOT cedex
Tél. : 03 29 25 03 33
Fax : 03 29 25 30 08

THÉÂTRE DU PEUPLE - Maurice Pottecher - Bussang

LA MAISON

• **14 au 17 février 2018** à 20 h 30, Casino de Bussang
Texte Julien Gaillard

Mise en scène Simon Delétang,
avec Rémi Fortin, Julien Gaillard et Frédéric Leidgens.
En coproduction avec La Colline – Théâtre national,
Paris

Trois frères habitent une maison. Un jour, ils découvrent une pièce condamnée, aux fenêtres murées, et observent des ombres qui bougent dans le miroir d'une armoire. Guidés par leurs sens, ils visitent la maison de pièce en pièce en quête de ses mystères. Un texte qui interroge notre rapport à l'enfance et à sa mémoire.

STAGES DE FORMATION À DESTINATION DES COMÉDIENNES ET COMÉDIENS AMATEURS

Depuis son origine, le Théâtre du Peuple accompagne les comédiennes et comédiens amateurs. Afin d'être au plus près de l'activité artistique du lieu - et si vous êtes intéressés pour participer à la création de l'été 2018 de Simon Delétang - chaque stage sera l'occasion de travailler dans cette perspective.

• **12 au 17 mars 2018**, stage de jeu dirigé par Jean-Philippe Albizzati, metteur en scène, comédien et pédagogue.

• **16 au 21 avril 2018**, stage de chant de la tradition orale italienne dirigé par Margherita Trofolini (aucune maîtrise de l'italien exigée).

LENZ

D'après Georg Büchner

Conception et jeu : Simon Delétang

• **Du 16 au 21 avril 2018**

Spectacle en itinérance du Théâtre du Peuple avec le soutien du Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

Simon Delétang, nouveau directeur du Théâtre du Peuple, traversera à pied les Vosges, il partira de Bussang et rejoindra Waldersbach.

Le soir, il s'arrêtera dans les villages (17 avril à Bussang, 18 avril à Travexin commune de Cornimont, 19 avril au Valtin, 20 avril à Aubure, 21 avril à Waldersbach) afin de présenter le spectacle Lenz.

Lenz est un chef d'œuvre de la littérature, maintes fois traduit, commenté, mis en musique. C'est une invitation à un voyage intérieur, une ode à la poésie de la nature et une formidable source d'inspiration.

Informations et réservations

+33 (0)3 29 61 62 47

www.theatredupeuple.com





Pour plus d'informations, rendez-vous sur : mediatheque-lethillot.fr

Tous les mercredis de 16 h à 17 h : *La Malle à Histoires* : pour les enfants à partir de 3 ans (détails sur notre site Internet : mediatheque-lethillot.fr)

Un mercredi par mois de 14 h 30 à 16 h : *Les Ateliers scientifiques* : pour les enfants à partir de 8 ans (dates à fixer : renseignements auprès de la médiathèque)

Un samedi par mois : de 10 h à 10 h 40 : « *Les Petites pages* » : lectures, jeux de doigts pour les tout-petits de 0 à 2 ans
Prochains rendez-vous :

- Samedi 13 janvier
- Samedi 10 février
- Samedi 17 mars

Exposition : LEGO Technic / pièces exposées par Raphaël Marulier. Montage d'une pièce par l'exposant tous les samedis matin.

- Jusqu'au 20 janvier

Spectacle de théâtre : « *A tous ceux qui !* » : par la Compagnie « *Si j'étais vous !* »

- Vendredi 19 janvier à 20 h 30 : (Public Ados/Adultes). Salle Cécile Valence

Spécial Chandeleur :

« *une crêpe, une histoire !* » (Enfants à partir de 3 ans)
• Samedi 03 février à 16 h

Exposition : « *Femmes, la moitié du monde* » par CréaDiffusion

- Du vendredi 02 mars au mercredi 21 mars
- Mardi 6 mars à 20 h : projection de film
- Vendredi 16 mars à 20 h : projection de film + ateliers, quiz, activités manuelles, écriture... sur la période)

Discussion : « *La Mort subite du nourrisson* », initiée par Le Relais D'Assistants(es) Maternel(les) de la CCBHV

- Mardi 20 mars à 20 h

Zinc Grenadine : *Rencontre avec auteur jeunesse*

- Jeudi 5 ou vendredi 6 avril (date à confirmer)

Causerie/Démonstration : « *Le Massage pour enfants* » par Odile Claudel de l'association « Odile et MainsTenant »

- Samedi 14 avril à 10 h 30. (Public familial)

Exposition : « *Tu exagères, dis-donc !* » Travaux des écoles du secteur

- Du mercredi 16 mai au mercredi 12 juin (à confirmer)

ATELIERS INFORMATIQUES 2018

Ateliers gratuits, ouverts à tous les abonnés de la médiathèque, sur inscription. Présence indispensable à toutes les séances d'un même atelier.

Les jeudis 11, 18 et 25 janvier, 10 h - 12 h

- *Au secours, j'ai une tablette !*

Vous avez une tablette et ne savez pas l'exploiter suffisamment : vous apprendrez à organiser vos applications, les installer / désinstaller, paramétrer les mails, vous connecter à du Wifi etc : votre tablette n'aura plus de secret pour vous !
Public : adulte

Les mardis 30 janvier et 6 février, 10 h - 12 h

- *Ordinateur : je stocke, je classe... je m'organise !*

Comment mettre ces photos sur mon ordinateur ? Où est passé ce document ? C'est quoi déjà le copier-coller ? Une fois quelques bases acquises, c'est simple d'utiliser un ordinateur : si, si on vous assure !
Public : adulte

Mercredi 14 février, 14 h 30 - 16 h

- *Je passe mon permis Internet*

Tu as entre 8 et 10 ans et tu souhaites t'amuser en faisant le point sur tes connaissances d'Internet ? Viens passer ton permis à la médiathèque, et vérifie ton niveau avec des jeux et questions simples... ou pas !
Public : enfant de 8 à 10 ans

Samedi 17 février, 9 h 30 - 11 h 30

- *Je découvre la Mallette numérique*

Quand on a oublié de prendre un DVD et qu'on pleure devant sa cheminée car on n'a rien à regarder, quand la médiathèque n'est pas abonnée à LA revue qui nous plaît, quand on a besoin de soutien scolaire en ligne, quand on veut écouter de la musique gratuitement et légalement et dans plein d'autres cas, la mallette numérique est là pour nous aider... On va vous apprendre à l'utiliser... et c'est gratuit pour les abonnés !
Public : tout public

Mercredi 6 mars, 14 h - 16 h

- *Je prépare mon rapport de stage / exposé*

Tu es en 4^{ème} / 3^{ème} et tu galères pour faire ton rapport de stage ou un exposé (styles, numéros de pages etc) ? Nous t'aidons pour la mise en page : il y a plein d'astuces que tu ne connais pas pour avoir LA présentation parfaite...
Public : collégiens

Les mardis 13 et 20 mars, 10 h - 12 h

- *Je sais tout sur les mails / le courrier électronique*

Comment créer sa boîte mail, auprès de quel fournisseur, savoir optimiser le classement des messages, gérer les indésirables, créer des listes de contacts : tout, tout, tout, vous saurez tout sur les mails !
Public : adulte

Les samedis 17 et 24 mars, 9 h 30 - 11 h 30

- *Je télécharge légalement et utilise le streaming, les podcast*

Internet fourmille de contenu passionnant, mais comment savoir ce qui est légal ou pas ? Quels sites utiliser, pour quels usages ? On vous dit tout !
Public : tout public, dès 10 ans

Samedi 7 avril, 9 h 30 - 11 h 30

- *Je gère les logiciels inutiles*

Notre ordinateur nous est fourni avec un grand nombre de logiciels dont on ne connaît pas toujours l'utilité : est-ce important, peut-on le supprimer ? On vous aide à y voir plus clair pour un vrai nettoyage de printemps !
Public : adulte

Les mardis 24 et mercredi 25 avril, 14 h 30

- *Je découvre le codage*

L'informatique n'est rien d'autre qu'une langue à découvrir... Pour comprendre un peu ce qui se cache derrière nos logiciels, nous vous proposons 2 séances très ludiques à faire en famille... Le codage est désormais enseigné en primaire et au collège, c'est l'occasion pour tous les curieux de savoir ce qui se cache derrière ce mot !
Public : tout public, dès 6 ans (avec accompagnement d'un adulte)

Les samedis 26 mai et 2 juin, 9 h 30 - 11 h 30

- *Je crée un montage vidéo*

Quelques photos, des vidéos, une belle musique... Apprenez à faire un montage en y intégrant texte, transitions etc.
Public : tout public, dès 14 ans

Les mardis 5 et 12 juin, 10 h - 12 h

- *J'utilise des albums photos en ligne*

De nombreux sites existent pour faire de beaux albums photos ou autres produits dérivés à offrir... On apprend à les utiliser et à créer des objets personnalisés.
Public : adulte